

CANDIDATURE POSTE VACANT COMITE DIRECTEUR

L'élection se tiendra lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire

du 1^{er} février 2026 à Chancelade (24)

Je soussigné (e) :

NOM(S) :

Prénom(s) :

Demeurant :

Code Postal :

Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

Licence N° :

Club :

Dpt Club :

Déclare être candidat (e) au poste de membre du Comité Directeur

Date :

Lieu :

Signature :

Le candidat :

- doit être licencié d'un groupement sportif ou d'un Club affilié à la FFM ;
- doit être âgé de plus de 18 ans le jour de l'élection ;
- doit se présenter à une seule commission ;
- doit adresser sa candidature à la Ligue : LMNA – 2373 Route de Mauvezin – La Roquille – 47350 ESCASSEFORT, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, soit avant le 16 janvier 2026, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.
- ne doit pas avoir été condamné à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales (lorsque le candidat est de nationalité française) ;
- ne doit pas avoir été condamné à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales (lorsque le candidat est de nationalité étrangère) ;
- ne doit pas faire l'objet d'une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles d'éthique et de déontologie, de manquement à l'esprit sportif ou pour tout autre motif disciplinaire.